

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement (CE) N° 453/2010

Mareva



ANTI-CALCAIRE REVA-OUT (liquide)

Version précédente: 13/04/2010

Date de révision: 05/07/2011

1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

1.1 - Identificateurs de produit

Nom commercial : ANTI-CALCAIRE REVA-OUT
Type de produit : Mélange

1.2 - Utilisations identifiées / utilisations déconseillées

Utilisation identifiée : Produit complexant des métaux et inhibiteur de précipitation du calcaire (tartre).

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : **MAREVA PISCINES ET FILTRATION**
Adresse : Z.I. du bois de Leuze -25 Av Marie CURIE
13 310 SAINT MARTIN DE CRAU - France
Téléphone / Fax : Tel : 33 - 04.90.47.47.90 - Fax : 33 - 04.90.47.95.07
Adresse E-mail: : tech@mareva.fr

Pour **la suisse** se référer à la section 16.2

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

N° d' appel d' urgence FRANCE : 04.91.75.25.25 : Centre Anti-Poisons de MARSEILLE
Allemagne : 030.19240 ou 030.30686790 : Giftnotruf BERLIN
Suisse: 145 (STIZ Zürich)

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 -Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N°1272/2008

Lésions oculaires graves - Cat1 - H318

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section; voir Section 2.2

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Irritant (Xi) - R41

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans cette Section; voir Section 16

Effets néfastes les plus importants

Mentionnés en gras dans la partie étiquetage ci-dessous.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement (CE) N° 453/2010

Mareva



ANTI-CALCAIRE REVA-OUT (liquide)

Version précédente: 13/04/2010

Date de révision: 05/07/2011

2.2 -Etiquetage de la substance ou du mélange

Etiquetage selon le règlement (CE) N°1272/2008

Symboles de danger



Mention d'avertissement : Danger

Mention de danger

H318 : **Provoque des lésions oculaires graves**

Conseils de prudence - Prévention

P102 : Tenir hors de portée des enfants

P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Intervention

P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTI"POISON ou un médecin

3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.1 - Substances

3.1.a Nom chimique : Acide nitrilotriméthylène triphosphonique à 50%

N° CAS : 6419-19-8

N° CE : 229-146-5

Concentration : 20 - 40 %

N° d'enregistrement REACH : 01-2119487988-08-0000

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Irritation oculaire - Cat2 - H319

Classification selon les Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

: Xi, R36

3.1.b Nom chimique : Lessive de soude à 30,5%

N° CAS : 1310-73-2

N° CE : 215-185-5

Concentration : 15 - 30 %

N° d'enregistrement REACH : En cours

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

: Corrosion cutanée - Cat 1- H314

Classification selon les Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

: C, R35

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement (CE) N° 453/2010

Mareva



ANTI-CALCAIRE REVA-OUT (liquide)

Version précédente: 13/04/2010

Date de révision: 05/07/2011

3.1.c Nom chimique : Sel de sodium de l'acide éthylène diamine tétraacétique à 90%

N° CAS : 64-02-8

N° CE : 200-573-9

Concentration : 10 - 25 %

N° d'enregistrement REACH : En cours

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008
: Toxicité aiguë (par voie orale) - Cat4 - H302
Lésions oculaires graves - Cat1 - H318

Classification selon les Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE
: Xn: R22, Xi: R41

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section; voir Section 16

4 - PREMIERS SECOURS

4.1 - Description des premiers soins nécessaires

En cas d'inhalation : Placer la personne à l'air frais. Donner de l'oxygène si nécessaire.
Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver la peau immédiatement et abondamment à l'eau claire au moins 15 mn.
Si la peau est irritée, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux : Laver immédiatement et abondamment à l'eau claire en maintenant les paupières bien écartées pendant 15 minutes minimum.
Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche (si la victime est consciente). Ne pas faire vomir.
Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Effets irritants

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas de données

**ANTI-CALCAIRE REVA-OUT (liquide)**

Version précédente: 13/04/2010

Date de révision: 05/07/2011

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L' INCENDIE**5.1 - Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Tous les agents d'extinction sont utilisables

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau bâton

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Sous l'action de la chaleur:
dégagement de vapeurs corrosives et suffocantes
dégagement de gaz toxiques et très inflammables qui augmentent les dangers d'incendie / d'explosion.
Des fumées blanches denses sont dégagées qui peuvent obscurcir la zone.

5.3 - Conseils aux pompiers

- Porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Utiliser un équipement de protection individuelle
- Collecter l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
- Procédure standard pour feux d'origine chimique. Refroidir les récipients par pulvérisation d'eau.

6 - MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**6.1- Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

- Eviter le contact avec les yeux.
- Utiliser un équipement de protection individuelle (voir Section 8).

6.2- Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas décharger dans l'environnement.
- Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
- En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3- Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage

- Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles (par ex. sable, terre...).
- Transférer dans un conteneur étiqueté et étanche en vue d'une élimination conforme à la réglementation en vigueur.
- Traiter le produit récupéré selon la section 13.
- Laver l'emplacement souillé à grande eau.

**ANTI-CALCAIRE REVA-OUT (liquide)**

Version précédente: 13/04/2010

Date de révision: 05/07/2011

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

- Conserver le récipient bien fermé à l'abri de la lumière et de la chaleur.
- Ne pas mélanger à d'autres produits chimiques.
- Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.
- Eviter le contact avec les yeux.
- Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
- Se laver les mains après manipulations

7.2- Conditions d'un stockage sécurisé incluant les incompatibilités

Stockage : Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et ventilé dans l'emballage d'origine. Stocker à l'abri de la lumière.
Conserver à l'écart des Produits incompatibles.

Matériel d'emballage : Matière appropriée: plastique (PE, PP).
Matières non-appropriée: métaux.

7.3- Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utiliser pour le traitement des piscines. Ne doit pas être mélangé avec d'autres produits chimiques car risques de réactions dangereuses.

8 - CONTROLES DE L' EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1- Paramètre de contrôle****Valeurs limites d'exposition**

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelles.

Dose dérivée sans effet (DNEL)

Acide nitrilométhylènetriphosphonique:

Population: consommateurs

Contact avec la peau: Effets aigus, effets chroniques, effets systémiques
>1,38 mg/kg poids corporel/jour

Inhalation: >4,8 mg/m³

Concentration prévisible sans effet (PNEL)

Acide nitrilométhylènetriphosphonique:

Eau douce: 0,46 mg/L

Eau de mer: 0,046 mg/L

Sédiment d'eau douce: 150 mg/kg (poids humide)

Sédiment marin: 15 mg/kg (poids humide)

Sol: 244 mg/kg (poids humide)

STP: 20 mg/L

**ANTI-CALCAIRE REVA-OUT (liquide)**

Version précédente: 13/04/2010

Date de révision: 05/07/2011

8.2- Contrôle de l'exposition**Mesures d'ordre technique**

- Eviter les projections

Voir mesures de protection Section 7

Equipement de protection individuelle

Protection respiratoire : En cas d'exposition aux brouillards, projections ou à l'aérosol, porter une protection respiratoires individuelle et une combinaison de protection appropriées.

Protection des mains : Porter des gants appropriés pour les produits chimiques: en PVC ou autre matières plastique.
Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur de gants concernant la perméabilité et les temps de pénétration.

Protection des yeux : Lunette de sécurité à protection intégrale

Protection de la peau et du corps : Porter une vêtement de protection approprié

Mesures d'hygiène : S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.
Ne pas manger, fumer ou boire pendant l'utilisation.
Se laver les mains après manipulations

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Voir Section 6.2

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1- Propriétés physiques et chimiques**

Aspect : Liquide
Couleur : Liquide incolore à jaunâtre
Odeur : non applicable
pH à 20°C : 9.00 - 11.00
Point de congélation/fusion : Pas de données
Point d'ébullition : Pas de données
Point d'éclair : non applicable
Taux d'évaporation : Pas de données
Inflammabilité : non applicable
Propriétés explosives : non applicable
Pression de vapeur : non applicable
Densité apparente : 1.220 - 1.240
Solubilité(s) : soluble en toutes proportions dans l'eau
Coeff partage: n-octanol/eau : Pas de données
T° d'auto-inflammation : non applicable
T° de décomposition : Pas de données
Viscosité : Pas de données

**ANTI-CALCAIRE REVA-OUT (liquide)**

Version précédente: 13/04/2010

Date de révision: 05/07/2011

10 - STABILITE ET REACTIVITE**10.1- Réactivité**

- Pas d'information disponible

10.2- Stabilité chimique

- Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions (section 7)

10.3- Réactions dangereuses

- Pas d'information disponible

10.4- Conditions à éviter- Chaleur ($T^{\circ} > 50^{\circ}\text{C}$) .**10.5- Matières incompatibles**

- Les métaux (désactivation du produit)
- Les oxydants puissants

10.6- Produits de décomposition dangereux

- Pas d'information disponible

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES***Aucune information toxicologique n'est disponible sur le mélange*****11.1- Toxicité aiguë****11.1.a- Acide nitrilométhylènetriphosphonique:***Toxicité aiguë par voie orale* DL50 > 2000 mg/kg (espèce: rat)*Toxicité aiguë par inhalation* Donnée non disponible*Toxicité aiguë par voie cutanée* DL50 > 2000 mg/kg (espèce: rat)**11.1.b- Sel de sodium de l'acide éthylène diamine tétraacétique:***Toxicité aiguë par voie orale* DL50 > 1000 mg/kg (espèce: rat)*Toxicité aiguë par inhalation* Donnée non disponible*Toxicité aiguë par voie cutanée* Donnée non disponible**==> Mélange n'est pas classé avec une toxicité aiguë****11.2- Corrosion cutanée / Irritation cutanée**

Aucune information n'est disponible pour le mélange

11.3- Lésions oculaires graves / irritation oculaire**Irritant pour les yeux**

**ANTI-CALCAIRE REVA-OUT (liquide)**

Version précédente: 13/04/2010

Date de révision: 05/07/2011

11.4- Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucune information n'est disponible pour le mélange

11.5- Mutagénicité

Aucune information n'est disponible pour le mélange

11.6- Cancérogénicité

Aucune information n'est disponible pour le mélange

11.7- Toxicité pour la reproduction

Aucune information n'est disponible pour le mélange

11.8- Effet sur le développement

Aucune information n'est disponible pour le mélange

11.9- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

Aucune information n'est disponible pour le mélange

11.10- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée

Aucune information n'est disponible pour le mélange

11.11- Autres informations

Pas de donnée

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES***Aucune information écologique n'est disponible sur le mélange*****12.1- Toxicité****12.1.a- Acide nitrilométhylenetriphosphonique:**

Produit ne présentant pas d'effets néfastes connu sur les organismes aquatiques.

12.1.b- Sel de sodium de l'acide éthylène diamine tétraacétique:

Daphnies: CE50 > 500 mg/L/24H

Poisson: CE50 > 100 mg/L/96H

==> Mélange n'est pas classé dangereux pour les organismes aquatiques**12.2- Persistance et dégradabilité**

Aucune information n'est disponible pour le mélange

Dégradation probable dans le sol.

Dégradation chimique ou physique probable dans l'environnement.

12.3- Potentiel de bioaccumulation

Aucune information n'est disponible pour le mélange

12.4- Mobilité

Aucune information n'est disponible pour le mélange

12.5- Autres effets néfastes

Données non disponibles

**ANTI-CALCAIRE REVA-OUT (liquide)**

Version précédente: 13/04/2010

Date de révision: 05/07/2011

13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L' ELIMINATION**13.1- Méthodes d'élimination**

- Eliminer conformément aux législations en vigueur
- Ne pas contaminer le sol ou l'eau (empêcher le produit de pénétrer dans les égouts).
- Ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement

13.2- Emballages contaminés

- Rincer plusieurs fois l'emballage à l'eau avant rejet ou élimination. Verser les eaux de rinçage dans la piscine.
- Eliminer conformément aux législations en vigueur.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<i>N° ONU</i>	: 1760
<i>Désignation officielle</i>	: LIQUIDE CORROSIF NSA (acide phosphonique)
<i>Classe de danger</i>	: 8
<i>Groupe d'emballage</i>	: III
<i>Etiquettes</i>	: 8
<i>Code tunnel (ADR)</i>	: E
<i>Dangers pour l'environnement</i>	: Non
<i>Remarque</i>	: Transport en Quantités Limitées, LQ=5L

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

N° ICPE	: Non concerné
N° Synapse	: Non concerné
N° MEEDDAT	: Non concerné
Allemagne:	N° Produktnummer : en cours Registriernummer : Non concerné
Suisse:	SZID: 313529

**ANTI-CALCAIRE REVA-OUT (liquide)**

Version précédente: 13/04/2010

Date de révision: 05/07/2011

16 - AUTRES INFORMATIONS :**16.1- Phrases intégrales mentionnées dans la section 2 et 3**

H302: Nocif en cas d'ingestion

H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

H318: Provoque des lésions oculaires graves

H319: Provoque une sévère irritations des yeux

R22: Nocif en cas d'ingestion

R35: Provoque de graves brûlures

R36: Irritant pour les yeux

R41: Risque de lésions oculaires graves

16.2 - Renseignements concernant le responsable de la mise sur le marché en suisse*Société*: **MAREVA AG***Adresse*

: St. Alban-Vorstadt 102-PF342

CH-4013 BASEL

Téléphone / Fax

: Tel : 0041.(0)613226922 - Fax : 0041.(0)613226923

Adresse E-mail:

: tech@mareva.fr

16.3- Autres informations

Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances, des données fournisseurs et des principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit à la date de mise à jour de ce document.

Cette fiche de sécurité concerne le produit spécifiquement désigné.

Voir les notices d'utilisation du produit sur les étiquettes ou les fiches de conseil de votre revendeur professionnel.

**ANTI-CALCAIRE REVA-OUT (liquide)**

Version précédente: 13/04/2010

Date de révision: 05/07/2011

ANNEXES**ES1: SCENARIO D'EXPOSITION: UTILISATION PROFESSIONNELLE**Scénario d'exposition pour l'Acide nitrilotriméthylène triphosphonique**ES1.1- Description du scénario**

Secteur d'utilisation : SU22
Catégories de produit : PC35, PC36
Catégories de processus : PROC2, PROC4, PROC8a, PROC8b,
Catégories de rejet dans l'environnement : ERC8a, ERC8d

ES1.2- Condition d'utilisation affectant l'expositionES1.2.a- Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement

- Quantité utilisée:

Emission quotidienne locale vers les eaux usées: 0,08 Kg

- Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement:

Nombre de jours d'émission par année: 365

- Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles:

Air: Aucun contrôle d'émission dans l'air requis

- Conditions et mesures dépendantes de la station de traitement des eaux usées:

Type de station de traitement des eaux usées: Station municipale de traitement des eaux usées

Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées: 2000 m³/j

Traitement des boues: Les boues peuvent être utilisées comme engrais agricoles

- Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination:

Traitement des déchets: Le traitement externe et l'élimination des déchets doivent respecter les réglementations locales et/ou nationales en vigueur.



ANTI-CALCAIRE REVA-OUT (liquide)

Version précédente: 13/04/2010

Date de révision: 05/07/2011

ES1.2.b- Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs

- Caractéristiques du produit:

Concentration de la substance dans le mélange: Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100%

Forme physique: Mélange liquide

Remarques: Pression de vapeur extrêmement faible

- Fréquence et durée d'utilisation:

Durée d'exposition: < 8H

- Mesures organisationnelles pour prévenir / limiter les dégagements, les dispersions et les expositions:

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-œuvre

- Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé:

Utiliser des protections pour les yeux et des gants adaptés. Porter une combinaison adaptée pour éviter l'exposition de la peau.

ES1.3- Estimation de l'exposition et référence de sa source

- Environnement:

<i>Facteur de rejet</i>	: ERC8a, ERC8d
<i>Type de valeur</i>	: PEC locale
<i>Compartment</i>	: STP
<i>Conditions spécifiques</i>	: Utilisation par les consommateurs
<i>Exposition environnementales</i>	: 0,835 mg/L
<i>RCR</i>	: 0,0002

<i>Compartment</i>	: Eau douce
<i>Exposition environnementales</i>	: 0,0118 mg/L
<i>RCR</i>	: 0,00870

<i>Compartment</i>	: Sédiment d'eau douce
<i>Exposition environnementales</i>	: 3,85 mg/kg (poids humide)
<i>RCR</i>	: 0,00870

<i>Type de valeur</i>	: PEC régionale
<i>Compartment</i>	: Eau douce
<i>Exposition environnementales</i>	: 0,013 mg/L

<i>Compartment</i>	: Sédiment d'eau douce
<i>Exposition environnementales</i>	: 2,68 mg/kg (poids humide)

- Santé humaine:

<i>Condition spécifique</i>	: Cas le plus défavorable, Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation aux risques maîtrisés
<i>Type de valeur</i>	: Cutané - effets systémiques à long terme
<i>Niveau d'exposition</i>	: <0,42 mg/kg poids corporel/jour

**ANTI-CALCAIRE REVA-OUT (liquide)**

Version précédente: 13/04/2010

Date de révision: 05/07/2011

<i>Conditions spécifiques</i>	: Exposition la plus élevée, possible par les valeurs Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation aux risques maîtrisés
<i>Type de valeur</i>	: Inhalation - effets systémiques à long terme
<i>Niveau d'exposition</i>	: 0,12 µg/m ³

<i>Conditions spécifiques</i>	: Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation aux risques maîtrisés
<i>Type de valeur</i>	: Cutané - effets locaux à long terme
<i>Niveau d'exposition</i>	: 5 mg/cm ²

RCR = Rapport de Caractérisation du Risque

ES1.4- Conseils à l'utilisateur en aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Confirmer que les mesures de gestion des risques et les conditions de fonctionnement sont conformes à leur description ou d'une efficacité équivalente.

Si un utilisateur en aval a des caractéristiques techniques de conditions de fonctionnement/mesures de gestion des risques en dehors du scénario d'exposition, il peut alors décider de travailler dans les limites établies par le scénario d'exposition par l'adaptation des modèles génériques EUSES d'évaluation de l'exposition liée à l'environnement.

Les principaux paramètres sont:

- quantité locale utilisée (tonnage)
- facteur de rejet avant traitement sur site
- présence et efficacité du traitement des eaux usées sur site
- facteur de dilution

**ANTI-CALCAIRE REVA-OUT (liquide)**

Version précédente: 13/04/2010

Date de révision: 05/07/2011

ES2: SCENARIO D'EXPOSITION: UTILISATION PAR LES CONSOMMATEURSScénario d'exposition pour **l'Acide nitrilotriméthylène triphosphonique****ES2.1- Description du scénario**

Secteur d'utilisation : SU21
Catégories de produit : PC35, PC36
Catégories de rejet dans l'environnement : ERC8a, ERC8d

ES2.2- Condition d'utilisation affectant l'exposition**ES2.2.a- Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement**

- Quantité utilisée:
Emission quotidienne locale vers les eaux usées: 0,08 Kg
- Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement:
Nombre de jours d'émission par année: 365
- Conditions et mesures dépendantes de la station de traitement des eaux usées:
Type de station de traitement des eaux usées: Station municipale de traitement des eaux usées
Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées: 2000 m³/j
- Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination:
Traitement des déchets: Le traitement externe et l'élimination des déchets doivent respecter les réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

ES2.2.b- Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs

- Caractéristiques du produit:
Concentration de la substance dans le mélange: Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100%
Remarques: Pression de vapeur extrêmement faible
- Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur:
Mesures pour le consommateur: Lunettes de sécurité

ES2.3- Estimation de l'exposition et référence de sa source

- Environnement:

<i>Facteur de rejet</i>	: ERC8a, ERC8d
<i>Type de valeur</i>	: PEC locale
<i>Compartiment</i>	: STP
<i>Conditions spécifiques</i>	: Utilisation par les consommateurs
<i>Exposition environnementales</i>	: 0,835 mg/L
<i>RCR</i>	: 0,00025

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement (CE) N° 453/2010

Mareva



ANTI-CALCAIRE REVA-OUT (liquide)

Version précédente: 13/04/2010

Date de révision: 05/07/2011

Compartiment : Eau douce
Exposition environnementales : 0,0118 mg/L
RCR : 0,00892

Compartiment : Sédiment d'eau douce
Exposition environnementales : 3,85 mg/kg (poids humide)
RCR : 0,00892

Type de valeur : PEC régionale
Compartiment : Eau douce
Exposition environnementales : 0,013 mg/L

Compartiment : Sédiment d'eau douce
Exposition environnementales : 2,68 mg/kg (poids humide)

- Santé humaine:

Type de valeur : Inhalation - effets systémiques aigus
Niveau d'exposition : 8,88 mg/m³

Conditions spécifiques : Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation aux risques maîtrisés
Type de valeur : Cutané - effets systémiques aigus
Niveau d'exposition : 0,42 µg/kg poids corporel/jour

Type de valeur : Oral - à long terme - effets systémiques
Niveau d'exposition : 2,43 µg/m³

Conditions spécifiques : Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation aux risques maîtrisés
Type de valeur : Cutané - effets systémiques à long terme
Niveau d'exposition : 0,42 µg/kg poids corporel/jour

Conditions spécifiques : Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation aux risques maîtrisés
Type de valeur : Cutané - effets locaux aigus
Niveau d'exposition : < 0,001 mg/cm²

Conditions spécifiques : Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation aux risques maîtrisés
Type de valeur : Cutané - effets locaux à long terme
Niveau d'exposition : 0,0465 mg/cm²

RCR = Rapport de Caractérisation du Risque

**ANTI-CALCAIRE REVA-OUT (liquide)**

Version précédente: 13/04/2010

Date de révision: 05/07/2011

ES2.4- Conseils à l'utilisateur en aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Confirmer que les mesures de gestion des risques et les conditions de fonctionnement sont conformes à leur description ou d'une efficacité équivalente.

Si un utilisateur en aval a des caractéristiques techniques de conditions de fonctionnement/mesures de gestion des risques en dehors du scénario d'exposition, il peut alors décider de travailler dans les limites établies par le scénario d'exposition par l'adaptation des modèles génériques EUSES d'évaluation de l'exposition liée à l'environnement.

Les principaux paramètres sont:

- quantité locale utilisée (tonnage)
- facteur de rejet avant traitement sur site
- présence et efficacité du traitement des eaux usées sur site
- facteur de dilution